

5830
86

Exposition Vincent Van Gogh
et son temps -

Amsterdam

8 juillet 1930.

Cher Monsieur de la Faille,

Je me ferai libre jeudi après midi pour vous accompagner chez Mlle
Roch. Voulez-vous passer par le Musée vers 3 heures ?

Veuillez agréer, cher Monsieur de la Faille, l'expression de mes sen-
timents distingués.

Le conservateur en chef,

à Monsieur de la Faille

Hotel Atlanta

Bruxelles.

16

STEDELIJKE TENTOONSTELLING
VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS - 2 NOVEMBER 1930

STEDELIJK MUSEUM - AMSTERDAM

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH“

AMSTERDAM, 7 juillet 1930
SECRETARIAAT: ROKIN 5/17 TEL. 42321

Cher Monsieur la Préfète.

Devant me rendre à Paris Vendredi le 11 courant,
j'arriverai à Bruxelles Jeudi le 10. Je
descendrai à l'hôtel Atlanta, comme la
dernière fois. Je serai là à partir de 1/2 heure
du après-midi. J'aimerais profiter de cette occa-
sion pour vous rendre - vous et moi - chez ma belle-
soeur pour choisir le tableau pour le musée
municipal d'Amsterdam. Donc veuillez m'envoyer
un mot à mon hôtel si cela me convient et vers
quelle heure je pourrai me présenter au musée.
Veuillez en même temps s'il est possible, m'envoyer
de votre côté.

Dans l'espoir que ce projet me convienne
Veuillez croire, cher Monsieur, à l'assurance
de mes sentiments les meilleurs

Th. Achille

15
2 juillet 1930.

Chère Mademoiselle,

Je reçois à l'instant une lettre de M. de la Faille qui me dit que les " Amis de Van Gogh " sont décidés à acquérir une de vos oeuvres et à l'offrir au Musée d'Amsterdam.

Lors de son prochain passage à Bruxelles, M. de la Faille ira choisir avec vous l'oeuvre qui conviendrait le mieux.

M. de la Faille me fait observer qu'il n'a jamais eu l'intention de demander un simple don d'une de vos oeuvres, mais comme l'organisme des " Amis de Van Gogh " n'est pas très riche, il pense que vous pourrez leur faire un prix pas trop élevé. Je suis persuadé que telle est bien votre intention.

A bientôt donc, chère Mademoiselle, et croyez à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Mademoiselle Anna Boch

rue de l'Abbaye, 28,

Bruxelles.

1

STEDELIJKE TENTOONSTELLING
VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS - 2 NOVEMBER 1930

STEDELIJK MUSEUM - AMSTERDAM

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH“

AMSTERDAM, 1 juillet 1930
SECRETARIAAT: ROKIN 8/13 TEL. 42321

Cher Monsieur

19

Prenant de Paris j'ai reçu votre lettre du
23 juin. Je comprends très bien que vous deviez
être saisi immédiatement de la position
fâcheuse dans laquelle vous vous trouvez à l'égard
de M^{lle} Bork. J'ai réfléchi de suite cette
question avec M^{lle} Biéla "le ami de V. van
Gogh" dont j'ai le président. Je n'ai pu lui
écrire ceci: "Je suis extrêmement heureux de
pouvoir vous annoncer une bonne nouvelle.
M^{lle} Biéla "le ami de van Gogh" dont j'ai le
président, m'a chargé de vous rendre visite
pour acquiescer de vous une de vos œuvres qui sera
placée dans le musée municipal à Amsterdam.
Lors de mon prochain passage à Paris, j'ai
l'acquiescence de cette très agréable décision".
--- Kenilley ---
Dei j'ai pu j'étais donc à Brunelle, j'ai nous

STEDELIJKE TENTOONSTELLING
VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS - 2 NOVEMBER 1930

STEDELIJK MUSEUM - AMSTERDAM

AMSTERDAM, 1930
SECRETARIAAT: ROKIN 5/13 TEL. 42321

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH”

2/

Unders chez elle pour choisir une oeuvre.
Je crois si ainsi tout le monde est content.
Veuillez donc lui écrire que pour ai écrit
que notre société va lui acheter une de ses
oeuvres. Mais pouvez ajouter que notre société,
n'étant pas riche et ayant de grands frais pour
l'importation d'Amsterdam, on espère que le prix
ne sera pas trop élevé. Aussi il serait peut-
être très utile pour nous de dire que M. de
la Faille n'a jamais eu l'intention de demander
« simplement undon »; mais que cette idée
nous ~~est~~ venue un instant, puisque nous savons
que notre jeune société n'est pas très riche et
que j'en ai dit que l'acquiescement est
seulement possible si les prix ne sont pas
trop élevés. Le malentendu est donc très de mes
craintes que peut-être nous ne pourrions pas acheter
une de ses oeuvres de telle sorte à cause du prix.
Croyez, cher monsieur, à mes sentiments les
meilleures
Maelmaier.

Le 29 Juin 13

Cher monsieur

J'ai éprouvé une bien
grande joie à lire votre
aimable lettre du 25 - Je
ne m'attendais pas à une
si grande faveur et

Je considère cet honneur
comme un couronnement
à ma vie d'artiste. C'est
à votre bienveillance que
je le dois, cher Monsieur et
par ces quelques mots je
vous en exprime tous mes
remerciements. Amis très respectueux
Amatboth

12
25 juin 1930.

Chère Mademoiselle,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 juin et je comprends fort bien la raison qui vous fait agir. Vous devez tenir à la grande estime que vous méritez comme peintre.

Je crois savoir que mon ami, M. Baard, Directeur du Musée Moderne à Amsterdam, est désireux d'acquérir une oeuvre de vous. M. de la Faille, que j'ai vu enthousiaste de votre travail, le pousse beaucoup à ne pas trop attendre. Je vais, de mon côté, insister encore afin que l'acquisition soit faite le plus tôt possible.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Mademoiselle Boch

rue de l'Abbaye, 28,

Bruxelles.

25 juin 1930.

Cher Monsieur,

J'ai reçu une lettre très aimable de Mlle Boch, mais je crois tout de même y sentir un mouvement de révolte de sa ~~fierté~~ d'artiste contre vous et moi parce que nous avons suggéré l'idée qu'elle pourrait faire un don au Musée d'Amsterdam.

Elle m'écrit qu'elle serait très flattée d'être représentée au Musée d'Amsterdam, mais qu'elle ne veut pas offrir à un musée une de ses oeuvres. Elle désire vendre à un prix très minime. J'avais, malheureusement, dans ma lettre par laquelle je lui demandais de vous envoyer le Gauguin et le Seurat, glissé un mot de don possible d'une de ses oeuvres au Musée d'Amsterdam. Voici ce qu'elle m'écrit :

" Au reçu de votre aimable lettre je venais précisément d'écrire à M. de la Faille que je consentais à joindre le Gauguin au Seurat, selon ses désirs et dans le but de lui témoigner ma reconnaissance de la présentation de mes oeuvres personnelles à M. Baard. Mais voilà que, par une phrase de votre lettre, je me rends compte de mon erreur et que l'intention de M. de la Faille consistait simplement à me demander un don ".....

Il ne vous reste plus, me semble-t-il, que de solliciter d'un mécène la dépense d'environ 100 florins pour l'achat d'une oeuvre de Mlle Boch. Si vous lui annoncez un achat, elle vous enverra le Gauguin. De cette façon, vous aurez une belle oeuvre de plus à votre exposition et vous me sauvez de la position ~~fa-~~cheuse dans laquelle je me trouve à son égard.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs,

Le Conservateur en chef,

à Monsieur de la Faille



28, RUE DE L'ABBAYE

de 22 Juin 30

Cher Monsieur

Au reçu de votre aimable lettre
je venais précisément d'écrire
à M^r. de la Faille, que je consentais
à joindre le Gauguin au Securat
selon ses desirs et dans le but
de lui témoigner ma reconnaiss-
sance de la présentation de
ses œuvres personnelles à M^r. Baard
Mais voilà que, par une phrase
de votre lettre, je reconnais

mon erreur et que l'intention de
M^r. de la Faille consistait simplement
à me demander un don - Or,
vous le savez peut-être, le petit
bénéfice que je retire de mon
travail est uniquement destiné
aux œuvres de charité - Je ne fais
plus de cadeaux et j'ai la satis-
faction de vendre assez fréquem-
ment à des collectionneurs. -

Le musée de Bruxelles m'a favorisée
il y a nombre d'années lorsque j'étais
très peu connue, mes prix sont
toujours modestes comparativement

aux peintres en général et
puisque il s'agit d'un musée,
je suis tout disposée à faire un
petit sacrifice. De plus, je dirai
que par le change, la dépense
devient tout-à-fait minime.
Voilà, cher Monsieur, ma pensée
exprimée sans détour - j'espère
que vous n'y verrez aucune pré-
sention et que vous excuserez
mon refus. Je regrette de ne pas
avoir compris M^r. de la Faille -
Veuillez croire cher Monsieur à l'expres-
sion de mes sentiments bien sympathiques

Amadé Boh

19 juin 1930.

Monsieur,

Je viens d'écrire à Mlle Boch pour insister afin qu'elle vous prête le Gauguin qu'elle possède et que vous désirez montrer à l'Exposition Van Gogh et ses Contemporains.

Je lui fait entrevoir que M. Baart serait désireux de recevoir un de ses tableaux. Si elle vous cède le Gauguin, il faudra insister auprès de notre ami Baard afin qu'il accepte le tableau qui lui serait donné par Mlle Boch.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur de la Faille

Rokin 5/13

Amsterdam.

8

19 juin 1930.

C

Chère Mademoiselle,

M. de la Faille, qui organise l'Exposition Van Gogh et ses contemporains à Amsterdam, m'écrit qu'il est enchanté d'avoir reçu votre promesse de lui confier votre tableau de Seurat. Il vous en est infiniment reconnaissant. Mais son bonheur serait bien plus grand encore s'il pouvait montrer aussi votre tableau de Gauguin. M'est-il permis, à mon tour, d'insister auprès de vous afin que ce tableau puisse figurer également à l'Exposition d'Amsterdam ? Celle-ci sera très importante, me dit-on, et une oeuvre de Gauguin, comme la vôtre, si représentative de la période de Bretagne, y défendrait admirablement le talent du maître que vous avez été des premiers, et il y a si longtemps déjà, à aimer et apprécier.

Je sais, d'autre part, que les organisateurs de l'Exposition éprouveraient le plus grand plaisir à vous voir représentée au Musée d'Amsterdam par une de vos oeuvres. Je sais, notamment, que M. Baard, conservateur de ce Musée, est tout disposé à recevoir en don un de vos ^{de votre main} tableaux. J'apprécierais moi-même très haut cet hommage qui vous serait fait, et c'est pourquoi, bien que je comprenne les regrets que vous pourriez avoir à vous séparer temporairement de votre tableau de Gauguin, je me permets de vous engager à prendre en très sérieuse considération la demande de M. de la Faille.

Veuillez bien agréer, chère Mademoiselle, l'expression renouvelée de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Mademoiselle Anna Boch

rue de l'Abbaye, 28,

Bruxelles.

7

STEDELIJKE TENTOONSTELLING VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS-2 NOVEMBER 1930

STEDELIIK MUSEUM — AMSTERDAM

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH“

AMSTERDAM, 16 juin 1930
SECRETARIAAT: ROKIN 5/13 TEL. 42321

Monsieur L. van Puyvelde,
Conservateur des musées royaux,
BRUXELLES.

Cher Monsieur van Puyvelde,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 juin, dans laquelle vous m'exposez les raisons de votre refus. Je les comprends fort bien.

Il y a un malentendu avec Mademoiselle Boch, que vous pouvez corriger peut-être. Je lui ai demandé les trois tableaux (Seurat, Guillaumin, Signac) que vous m'avez désignés. Elle m'a dit que puisque je venais en votre nom, elle ne pouvait rien me refuser. Voilà qu'en examinant sa collection de tableaux, j'ai aperçu aussi un tableau de Gauguin, et j'ai eu l'indiscrétion de l'ajouter à ma liste.

Maintenant elle me renvoie le questionnaire pour le tableau de Seurat, mais me refuse les trois autres. Il va sans dire, que je suis déjà très content avec son consentement pour le tableau de Seurat, seulement j'aimerais beaucoup avoir aussi le tableau de Gauguin. Ne vous serait-il pas possible de la persuader, qu'elle faut me le céder aussi?

Pour votre gouverne, je vous envoie une copie de ma lettre, que je viens de lui adresser. J'y ajoute aussi la lettre qu'elle m'a écrite.

Le directeur du musée m'a dit, qu'il acceptera un des tableaux de Mademoiselle Boch, seulement il faut, que le tableau lui soit fait cadeau. Pouvez-vous suggérer Mademoiselle Boch de faire cela?

En attendant un mot de vous, veuillez croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Paul Gauguin

le 16 juin

Mademoiselle Anna Boch,
Rue de l'Abbaye 28,
B R U X E L L E S

Chère Mademoiselle,

Rentrant d'un voyage je trouve votre charmante lettre, dont je vous remercie beaucoup. Je vous suis extrêmement reconnaissant de votre promesse de bien vouloir me prêter, pour la grande exposition, votre superbe tableau par SEURAT.

Quand je suis entré chez vous, je vous ai parlé des tableaux de SEURAT, de GUILLAUMIN, et de SIGNAC, puisque ces trois tableaux m'étaient désignés par M. van Puyvelde, mais plus tard dans la conversation, je n'ai parlé que du tableau de SEURAT, puisque ce tableau est le plus important. Voilà pourquoi ma demande énumérant ces trois tableaux vous a été échappé. Je dois vous dire, que GUILLAUMIN est mort depuis un an. Mais je crois aussi que Signac me prêterait volontiers quelques tableaux de lui. J'espère trouver aussi à Paris quelques tableaux de GUILLAUMIN, quoique je doive vous dire que j'aime beaucoup le vôtre qui est d'une très belle qualité.

Quand, en bas, dans votre demeure, j'ai jeté un coup d'oeil sur vos tableaux, j'ai été frappé par le superbe tableau de GAUGUIN que vous possédez. Voilà j'ai été tellement indiscret à ajouter ce tableau à ma demande. Du reste, j'ai avoué mon indiscrétion à M. van Puyvelde qui a tant vanté votre bonté extrême, que j'ai pu hésiter à être si audacieux.

Je vous répète que je suis extrêmement heureux d'avoir le tableau par SEURAT. Je me procurerai à Paris des tableaux de GUILLAUMIN et de SIGNAC. Seulement, permettez-moi, Mademoiselle, de faire appel à votre complaisance et de vous prier de bien vouloir nous accorder pour l'exposition aussi votre tableau de GAUGUIN. Dans l'espoir d'une réponse favorable, je joins à cette lettre le questionnaire.

Le directeur du musée municipal d'Amsterdam, m'a dit qu'il sera très honoré de faire figurer dans son musée un de vos tableaux. Pourrais je une fois venir vous voir avec M. van Puyvelde pour choisir, d'accord avec vous, une de vos oeuvres?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, chère Mademoiselle, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et bien dévoués.

13 juin 1930.

C

Cher Monsieur,

Je regrette sincèrement de ne pouvoir, cette fois, donner suite à votre demande. Vous voudriez obtenir en prêt notre tableau " Le Calvaire ", par Gauguin et notre " Paysage " par Sisley. Vous pensez bien que j'aimerais vous être agréable et utile en cette circonstance. Malheureusement, il est des dispositions administratives qu'il est impossible de transgresser. Une décision a été prise par l'autorité supérieure pour qu'en cette année jubilaire aucune oeuvre exposée dans nos galeries ne sorte de nos Musées. Ceux-ci sont, en effet, beaucoup visités et notre Gouvernement a désiré - et vous comprendrez ce désir - que les collections soient au complet.

C'est pour cette raison que nous n'avons prêté aucune oeuvre, actuellement exposée dans nos salles, aux Expositions d'Art Belge (Centennale) à Bruxelles, des Maîtres du Hainaut à Mons, de l'Art Flamand Ancien à Anvers. C'est pour cette même raison que nous avons dû refuser nos tableaux de Gauguin aux organisateurs de l'Exposition Gauguin à Bâle.

Pour obtenir le prêt de tableaux se trouvant au Musée des Beaux-Arts de Liège, le mieux serait que vous vous adressiez au collège des Bourgmestre et Echevins de cette ville.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes regrets et à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Della Faille

Rokin 5/13

Amsterdam.

Le 9 juin 36 4

Monsieur

J'ai été bien surprise du
contenu de votre enveloppe.
Vous les comprendrez
Nous n'avions parlé que
du Seurat et actuellement
vous me demandez encore
l'association de trois autres
tableaux - Ceci dépasse
ma complaisance et
vous ne serez pas surpris
de subir un refus catégorique
et irrévocable, quoique
très cordial !

Deux de ces peintres, Guillaumin
et Signac, en pleine vigueur
seront heureux de vous obliger.

— D'un autre côté, j'ai
été très sensible à l'intérêt
que vous voulez bien accorder
à ma peinture et je vous
en remercie infiniment. Ce
serait naturellement un grand
plaisir et un honneur
pour moi que de figurer
dans un musée d'Amsterdam
mais... puis-je encore
l'espérer ? Dans tous les
cas, Monsieur, vous serez
toujours le bien venu chez
moi et j'aurai un grand

plaisir de causer art
avec un esthète comme
vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'expression de mes
meilleures sentiments

A. Bock

STEDELIJKE TENTOONSTELLING
VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS - 2 NOVEMBER 1930

STEDELIIK MUSEUM — AMSTERDAM

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH“

AMSTERDAM, 6 juin 1930
SECRETARIAAT: ROKIN 5/13 TEL. 42321

Monsieur L. van Puyvelde,
Conservateur en chef des musées royaux,
Rue du Musée,
BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Malgré tout ce que nous nous sommes dits, voilà que
j'ai oublié ceci: Dans votre musée se trouve un tableau de
Gauguin, Le Calvaire. Ce tableau est très représentatif dans
l'oeuvre de Gauguin et j'aimerais beaucoup le faire figurer à
l'exposition. Egalement le Paysage par Sisley. J'espère, que
vous veuillez agréer ma demande.

Veillez me dire aussi à qui je dois m'adresser pour
avoir deux tableaux, se trouvant au musée de Liège.

En attendant votre réponse favorable, veuillez croire
cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Paul Gauguin

2
2 juin 1980.

Cher Monsieur Dela Faille,

Je regrette de ne pouvoir vous recevoir mardi. Je suis obligé d'aller à Liège. Je serai au bureau mercredi matin.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Dela Faille

Hotel Atlanta

Bruxelles.

1

STEDELIJKE TENTOONSTELLING VINCENT VAN GOGH EN ZIJN TIJDGENOOTEN

30 AUGUSTUS - 2 NOVEMBER 1930

STEDELIJK MUSEUM — AMSTERDAM

* EEN STEDELIJKE TENTOONSTELLING
MET STEUN VAN HET RIJK EN
ONDER DE AUSPICIËN VAN DE
VEREENIGING „VINCENT VAN GOGH“

AMSTERDAM, 31 mai 1930

SECRETARIAAT: ROKIN 5/13

TEL. 42521

L. van Puyvelde,
Conservateur des Musées royaux,
B R U X E L L E S .

Cher Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de vos lettres du 27 et 28 mai.
Je vous suis extrêmement reconnaissant, du fait, que sur votre proposition, j'ai été nommé membre correspondant des commissions des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Je vous remercie beaucoup de vos félicitations et je ne vous cacherai pas, que je suis très heureux d'être introduit dans le collège des correspondants de vos commissions.

Je me propose de venir à Bruxelles mardi prochain. Avant de me rendre à Tournai, ce que je compte faire mercredi, j'espère venir vous voir mardi dans l'après-midi. Je compte venir chez vous à trois heures. Si cette heure ne vous convient pas, veuillez me fixer une autre en m'envoyant un mot à mon hôtel Atlanta.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Maelpiece